

Propriétaire-Gérant ALFRED REBOUX
ABONNEMENTS: Roubaix-Tourcoing: Trois mois... 13.50

JOURNAL DE ROUBAIX MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL DU NORD

Propriétaire-Gérant ALFRED REBOUX
INSERTIONS: Annonces: la ligne... 20 c.

ROUBAIX, 21 JUILLET 1879

BOURSE DE PARIS DU 21 JUILLET

Table with columns for VALEURS, Cours du jour, and Cours précédent. Lists various stocks and bonds.

BOURSE DE PARIS (Service gouvernemental) 21 JUIL. 19 JUIL.

Table with columns for Service particulier, 21 JUIL. 19 JUIL.

DEPECHE COMMERCIALES New-York, 21 juillet. Change sur Londres, 4.84 5/8...

BULLETIN DU JOUR

Le Journal officiel publiait encore hier matin un 'mouvement' concernant la magistrature...

donc l'épuration sera-t-elle complète? Trois députés de Lyon, MM. Millaud, Varambon et Chavaignes, ont demandé...

Le major de tranchée riposta, à celui qui avait été son collègue à l'armée de Metz, en des termes pleins de dignité...

Aujourd'hui, sous le ministère de MM. Waddington et Le Royer, que M. Gambetta soutient de sa haute influence...

Ces détails piquants, nous les avons trouvés perdus dans un coin obscur de certains journaux radicaux. N'y a-t-il pas dans le simple rapprochement que nous venons de faire...

La Justice et la République

M. Aucoc, président de section au conseil d'Etat, était du nombre des fon-

tionnaires que le gouvernement tenait à garder pour ne pas désorganiser absolument tous les services...

Le Journal des Débats, dans un de ses derniers numéros, faisait justement observer que M. de Montebello, premier secrétaire de l'ambassade française à Londres...

Voici ce qu'on écrit de Londres à ce sujet: L'attitude prise par le gouvernement français à Londres pendant les journées de vendredi 11 et samedi 12 juillet est des plus curieuses...

Le Pays publie la déclaration que le prince Jérôme aurait faite à un certain nombre d'impartialistes de province...

COMMENT ON PRÉPARE L'ANARCHIE

Nous entrons dans l'ère des coups de force et des surprises. C'est ainsi que se préparent les crises révolutionnaires...

L'ADRESSE A S. M. L'IMPÉRATRICE

Le Petit Caporal publie l'adresse suivante à l'Impératrice Eugénie: Madame, Nous venons, à vos pieds, émus de respect et pénétrés d'affliction...

Le Gouvernement français et les funérailles du Prince Louis-Napoléon.

Le Journal des Débats, dans un de ses derniers numéros, faisait justement observer que M. de Montebello, premier secrétaire de l'ambassade française à Londres...

Voici ce qu'on écrit de Londres à ce sujet: L'attitude prise par le gouvernement français à Londres pendant les journées de vendredi 11 et samedi 12 juillet est des plus curieuses...

Le Pays publie la déclaration que le prince Jérôme aurait faite à un certain nombre d'impartialistes de province...

COMMENT ON PRÉPARE L'ANARCHIE

Nous entrons dans l'ère des coups de force et des surprises. C'est ainsi que se préparent les crises révolutionnaires...

L'ADRESSE A S. M. L'IMPÉRATRICE

Le Petit Caporal publie l'adresse suivante à l'Impératrice Eugénie: Madame, Nous venons, à vos pieds, émus de respect et pénétrés d'affliction...

M. Rouher n'y assistait pas. Il était reparti pour Cercey après avoir présidé, dans la journée, une délibération relative à la situation que les événements récents ont faite à divers organes impérialistes.

M. Ferdinand Barrot, sénateur, assisté du comte Joachim Murat, député du Lot, occupait le fauteuil de la présidence. MM. de Mackau et Cazeaux ont parlé en faveur de l'ajournement des questions...

« Ils restent convaincus que le principe de l'appel direct à la volonté de la France, librement exprimée, sera toujours le seul moyen de droit pour amener entre tous les partisans de la souveraineté nationale, seule base de notre droit moderne, une entente pacifique et légale. »

COMMENT ON PRÉPARE L'ANARCHIE

Nous entrons dans l'ère des coups de force et des surprises. C'est ainsi que se préparent les crises révolutionnaires...

L'ADRESSE A S. M. L'IMPÉRATRICE

Le Petit Caporal publie l'adresse suivante à l'Impératrice Eugénie: Madame, Nous venons, à vos pieds, émus de respect et pénétrés d'affliction...

rien n'indiquait que la délibération dût s'ouvrir dans de telles conditions. La loyauté, la dignité de la Chambre haute sont intéressées à ce que le débat soit ajourné.

M. Ferdinand Barrot, sénateur, assisté du comte Joachim Murat, député du Lot, occupait le fauteuil de la présidence. MM. de Mackau et Cazeaux ont parlé en faveur de l'ajournement des questions...

« Ils restent convaincus que le principe de l'appel direct à la volonté de la France, librement exprimée, sera toujours le seul moyen de droit pour amener entre tous les partisans de la souveraineté nationale, seule base de notre droit moderne, une entente pacifique et légale. »

COMMENT ON PRÉPARE L'ANARCHIE

Nous entrons dans l'ère des coups de force et des surprises. C'est ainsi que se préparent les crises révolutionnaires...

L'ADRESSE A S. M. L'IMPÉRATRICE

Le Petit Caporal publie l'adresse suivante à l'Impératrice Eugénie: Madame, Nous venons, à vos pieds, émus de respect et pénétrés d'affliction...

Feuilleton du Journal de Roubaix du 22 JUILLET

LA VIEILLESSE

MONSIEUR LECOQ

Par M. F. DU BOISGOBEY

PREMIERE PARTIE

M. LECOQ se débâta.

L'un d'eux n'a pas répondu à la citation. Il est en fuite depuis l'évasion du sourd-muet, évadé à laquelle il a certainement coopéré.

Mais son chef sera entendu, et d'autres témoignages attesteront que vous êtes venu plus d'une fois chez la femme assassinée.

Il y a d'ailleurs contre vous une preuve matérielle. Le moment est venu de la soumettre à l'appréciation de messieurs les jurés.

Huissier, prenez ces moulanges en plâtre, déposez-les sur le parquet, ajoutez le précédent.

Messieurs, dit-il, ces empreintes on les a prises sur la neige fraîche qui couvrait le sol de la cour du pavillon.

du sourd-muet qui portait la malle et de l'individu qui l'accompagnait.

La troisième reproduit exactement les pas de l'homme qui est entré, le lendemain du crime, à minuit, dans la maison de la rue de l'Arbalette.

Les traces laissées pendant la première nuit paraissent d'abord inexplicables, car elles étaient toutes dans le même sens vers le pavillon.

Il y eut un murmure, favorable à l'accusé, et les jurés parurent impressionnés dans le même sens.

Essayez l'autre maintenant, reprit le président.

Cette fois, le pied du jeune homme s'adaptait assez exactement à l'empreinte mouillée.

Je ferai remarquer à messieurs les jurés, dit l'avocat général, que les traces peuvent varier de dimension suivant qu'on marche plus ou moins lourdement, plus ou moins vite.

La première nuit, l'assassin prenait son temps. La seconde, il fuyait.

M. le président, répliqua le défenseur, qu'il exalte une différence très sensible entre les deux empreintes. Elles n'ont pas été imprimées sur la neige par le pied du même individu.

Le jury appréciera, conclut le président, pendant que l'accusé regagnait sa place.

Passons à un autre ordre de preuves. Vous prétendez que le portrait de la femme assassinée ne vous appartenait pas, qu'un voleur arrêté à la Morgue l'a introduit dans votre portefeuille qu'il venait de vous voler.

Cette large empreinte, messieurs les jurés, dit le président, est celle du pied du sourd-muet.

L'autre, beaucoup plus petite, a été laissée par l'homme qui l'accompagnait. Lecoq, essayez-la.

Le fiancé de Thérèse plaça son pied droit

dans le moulage en plâtre, un pied étroit, cambré et finement chaussé.

Il y entra facilement et il parut s'y trouver fort à l'aise.

Il y eut un murmure, favorable à l'accusé, et les jurés parurent impressionnés dans le même sens.

Essayez l'autre maintenant, reprit le président.

Cette fois, le pied du jeune homme s'adaptait assez exactement à l'empreinte mouillée.

Je ferai remarquer à messieurs les jurés, dit l'avocat général, que les traces peuvent varier de dimension suivant qu'on marche plus ou moins lourdement, plus ou moins vite.

La première nuit, l'assassin prenait son temps. La seconde, il fuyait.

M. le président, répliqua le défenseur, qu'il exalte une différence très sensible entre les deux empreintes. Elles n'ont pas été imprimées sur la neige par le pied du même individu.

Le jury appréciera, conclut le président, pendant que l'accusé regagnait sa place.

Passons à un autre ordre de preuves. Vous prétendez que le portrait de la femme assassinée ne vous appartenait pas, qu'un voleur arrêté à la Morgue l'a introduit dans votre portefeuille qu'il venait de vous voler.

Cette large empreinte, messieurs les jurés, dit le président, est celle du pied du sourd-muet.

L'autre, beaucoup plus petite, a été laissée par l'homme qui l'accompagnait. Lecoq, essayez-la.

Le fiancé de Thérèse plaça son pied droit

Plusieurs, parmi les jurés, hochèrent la tête pour faire croire au public qu'ils savaient l'anglais.

Ces mots n'étaient pas à mon adresse, répondit l'accusé sans s'émouvoir.

Il est bien singulier que la femme a soit fait représenter jouant à un jeu appelé jeu de patience, et que l'on ait trouvé chez vous une patience toute pareille, étalée sur une table, dans un cabinet secret.

Et ce n'est pas tout. La femme tient à la main une dame de pique. La dame de pique manque dans le jeu que vous gardiez si précieusement. Elle s'est retrouvée clouée sur le cœur de la victime.

J'ai expliqué ces coïncidences devant le juge d'instruction.

Où, vous avez prétendu que, pendant votre séjour en Allemagne, vous faisiez des parties avec une jeune fille dont vous étiez épris, et qu'un souvenir de cet amour, bien oublié puisque vous alliez épouser Mlle Lecomte, vous conserviez des cartes rangées dans le même ordre.

C'est là une justification invraisemblable autant que puérile.

Mais puérile qu'une accusation qui s'appuie sur un fait d'une si mince importance, dit vivement Louis Lecoq.

Malheureusement pour vous, on a écrit à Heidelberg, et le père de la jeune fille que vous aimez a démenté votre assertion.

Cette jeune fille a épousé depuis la guerre un officier prussien. Il est assez naturel qu'elle ne veuille plus se souvenir de moi.

Cette réponse, faite du ton le plus naturel, produisit le meilleur effet.

Le président s'abstint d'insister, et reprit, après avoir feuilleté des papiers:

« La canne qu'on a saisie à votre domicile porte, sur le pommeau, des traces de sang. Il est évident que vous vous en êtes servi pour frapper M. Lheureux. Les médecins qui ont examiné la blessure l'affirment. »

Je n'ai jamais vu M. Lheureux.

Peut-être ne l'aviez-vous jamais vu en effet avant de le rencontrer chez votre maîtresse. Et on est fondé à supposer qu'en le surprenant assis à la table où il soupait avec elle, vous avez été pris d'un violent accès de colère.

La scène qui a dû s'en suivre se devine. Vous vous êtes précipité sur lui; il s'est défendu. On a constaté les traces d'une lutte acharnée. Vous étiez plus jeune et plus vigoureux que lui; vous l'aviez poussé jusqu'à la porte de l'office, et là, vous dégainâtes de son étrenne, vous lui avez porté un coup à la tête... un seul.

Louis Lecoq ne répondit pas. Pour la première fois depuis le commencement de l'interrogatoire, il se départait de son impassibilité.

Parlez! dit le président qui s'était aperçu de son trouble. N'est-ce pas ainsi que les choses se sont passées?

Lecoq garda le silence.

« Voyons! vous n'êtes peut-être pas aussi coupable que l'accusation le prétend. Votre rival a pu vous insulter gravement... vous frapper au visage... Vous êtes vif, emporté... l'outrage que vous avez reçu vous

a mis hors de vous... Une rixe s'est engagée... une rixe que vous n'avez pas provoquée... et enfin, ne vous possédant plus, vous vous êtes servi de votre canne... Vous avez tué, mais vous ne vouliez pas tuer... »

Tous les yeux étaient fixés sur l'accusé qui courbait la tête et, quand il la releva, on put croire un instant qu'il allait avouer.

Je vous répète, monsieur dit-il avec effort, que je n'ai jamais vu M. Lheureux.

Un frémissement courut dans l'assistance, et le président reprit de sa voix grave et lente:

« Vous persévérerez dans le déplorable système que vous avez adopté. Je vous préviens encore une fois que vous nuisez à votre cause, car les preuves qu'il me reste à exposer à messieurs les jurés sont accablantes et, en disant la vérité, vous auriez pu vous concilier leur indulgence. »

Voici une enveloppe de lettre adressée à Marie Fassitt. Cette adresse est de votre écriture.

« Non, monsieur, répondit sèchement Louis Lecoq. »

Huissier, faites passer sous les yeux du jury cette enveloppe et une pièce de comparaison qui est tout entière de la main de l'accusé.

Parlez! dit le président qui s'était aperçu de son trouble. N'est-ce pas ainsi que les choses se sont passées?

Lecoq garda le silence.

« Voyons! vous n'êtes peut-être pas aussi coupable que l'accusation le prétend. Votre rival a pu vous insulter gravement... vous frapper au visage... Vous êtes vif, emporté... l'outrage que vous avez reçu vous

A suivre